

## Motion

### **Projet de Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche : Rétention des rapports de la session de Printemps 2020**

Au travers de la motion votée du 7 février 2020, la section 10 avait affirmé son soutien à la motion de la CPCN du 17 janvier 2020, concernant les mesures attendues de la LPPR.

Elle y avait mentionné que, si la LPPR ne s'avérait pas à la hauteur des enjeux et des attentes exprimées par la communauté scientifique, la section 10 œuvrerait avec les moyens à sa disposition, comme la rétention de l'ensemble des rapports de la session de printemps 2020, pour faire entendre les demandes formulées par le Comité National de la Recherche Scientifique lors de sa session plénière du 4 juillet 2019.

Force est de constater que le texte du projet de LPPR paru début juin 2020 n'est pas à la hauteur des enjeux et des attentes exprimées par la communauté scientifique. En conséquence, la section 10 décide ne pas transmettre, au moins provisoirement, les rapports de la session de printemps 2020.

**Francoise MASSINES**  
**Présidente de la Section 10**

#### **Motion adoptée le 10 juillet 2020**

16 Votants : 15 oui, 0 non, 1 abstention

#### Destinataires :

- M. Antoine PETIT, Président-directeur général du CNRS.
- Alain SCHUHL, Directeur général délégué à la science du CNRS
- Mme Dorothee BERTHOMIEU, Présidente du Conseil Scientifique du CNRS
- M. Olivier COUTARD, Président de la CPCN.
- Jean-Yves MARZIN, Directeur de l'INSIS.
- Serge SIMOENS, Président du Conseil Scientifique de l'INSIS.
- Fabien GODEFERD, Directeur Adjoint Scientifique à l'INSIS